RALLYE BDC
AUTO INTERNATIONAL

2 ET 3 JUILLET 2021
July 2nd and 3rd 2021

CANADIAN RALLY CHAMPIONSHIP
CHAMPIONNAT DE RALLYE CANADIEN

RALLYE SPORT QUEBEC
RSQ

Règlement Particulier
Supplementary Regulations

Mot du comité organisateur

Bonjour à tous!

C'est avec plaisir que toute l'équipe du Rallye Auto Baie-Des-Chaleurs vous invite les 2 et 3 juillet 2021 à la 43e édition de cet événement unique. Nous y accueillerons des compétiteurs de partout en Amérique qui y disputeront les différents championnats à l'enjeu.

L'édition 2021 en sera une différente à bien des égards, et ce, en raison de la pandémie mondiale de la COVID-19 que nous vivons présentement. Nous devons nous adapter à la situation et nous croyons fermement que nous devrions tenir cet événement afin de relancer le rallye dans l'est du pays pour le bien de la discipline. Soyez assurés que notre belle équipe sera en mesure de mettre en place un événement exceptionnel tout en tenant compte des restrictions en place.

Toutefois, il sera primordial que l'ensemble des mesures sanitaires et autres mesures mises en place par l'organisation soient respectées tout au long de l'événement. Le respect de ces règles va nous permettre de tenir un événement de rallye de calibre national de façon sécuritaire. Un guide « COVID » est présentement en ligne ainsi qu'en annexe à ce document pour identifier les mesures spéciales. Il se peut que certaines règles soient sujettes à changement selon l'évolution de la situation pandémique.

L'une des premières exigences que nous devrons respecter est de réduire les risques d'exposition. Ainsi, l'événement va se tenir sur deux (2) jours au lieu de nos trois (3) jours habituels.

Nous espérons vous compter en grand nombre parmi nous les 2 et 3 juillet 2021.

« Vivez l'expérience BDC! »

Sincères salutations!

Danny Hudon, coordonnateur de l'événement et le comité organisateur!

Règlement particulier 2021

Rallye Baie-des-Chaleurs

Table des matières **Pages**

1.	Introduction		3
2.	Organisation		4
3.	Emplacement		5
4.	Programmation de l'événement		5
5.	Inscription		7
6.	Assurance		9
7.	Publicité et identification des véhicules		10
8.	Reconnaissance		10
9.	Inspection technique		12
10.	Autres procédures		12
11.	Shakedown		14
12.	Podiums et trophées		15
13.	Remboursement en cas d'annulation de l'événement (COVID-19)		16
	Hébergement régional	(Annexe 1)	16
	Emplacement identification véhicule	(Annexe 2)	17
	Règlementation spéciale COVID-19	(Annexe 3)	18

Règlementation spéciale COVID-19 (ANNEXE 3)

1 – Introduction

1.1 Description

Le Rallye auto International Baie-des-Chaleurs 2021 est une compétition automobile qui aura lieu à New Richmond, Québec, Canada les 2 et 3 juillet 2021.

Les abréviations suivantes seront utilisées dans ce document pour présenter les différents championnats :

- CRC Championnat des Rallyes Canadien
- CREC Championnat des Rallyes de l'Est Canadien
- RSQ Championnat de Rallye du Québec

L'événement comptera pour les championnats suivants (pilotes, co-pilotes et manufacturiers)

- Manche 1 du Championnat des Rallyes Canadien (CRC);
- Manche 1 du Championnat des Rallyes de l'Est Canadien (CREC);
- Manche 1 du Championnat de Rallye du Québec (RSQ).

Les championnats CRC, CREC et RSQ sont sanctionnés par les règles générales de compétition de CARS et aux règlements nationaux des rallyes au : https://carsrally.ca/fr/cars-accueil/. Les Championnats CREC et RSQ seront également conformes à leurs règlements de championnat respectifs disponibles au : http://www.ecrc-crec.ca/index.php/fr/ et http://www.rsq.qc.ca/ .

Les modifications, amendements et/ou changements au règlement particulier ou à l'horaire seront annoncés par des bulletins numérotés, datés et approuvés par le directeur de course et par un commissaire sportif. Ces bulletins seront affichés au tableau virtuel officiel de l'événement sur le site web https://rallyebdc.com/ et seront envoyés par courriel aux compétiteurs. Les notifications peuvent également être données à un contrôle de temps où les concurrents seront invités à en prendre connaissance et signifier qu'ils ont reçu la notification.

1.2 Surface des routes de compétitions

Les spéciales seront disputées sur les routes de gravier et de terre. L'altitude entre le niveau moyen de la mer est de 300 mètres.

1.3 Distance (Approximative)

La portion CRC se composera de 12 épreuves chronométrées (spéciales) divisées en 3 étapes. La distance totale approximative est de 450 km dont 205 km en épreuves chronométrées. Les portions régionales CREC et RSQ sont les étapes A et B pour une distance approximative de 300 km dont 150 km en épreuves chronométrées. L'horaire et les distances complètes seront transmis par courriel aux équipes dans les semaines précédentes l'événement.

2 – Organisation

2.1 Adresse du club organisateur

Club de Rallye Auto de la Baie (CRAB) info@rallyebdc.com
C.P. 4015
New Richmond (Qc)
G0C 2B0
(418) 392-3544

2.2 Visa et permis

- Permis CRC: À venir
- Permis RSQ: À venir

2.3 Autorité Sportive

Poste	Nom
Directeur de la série CRC	Terry Epp
Directeur du Championnat RSQ	Nicolas Laverdière

2.4 Officiels

Poste	Nom
CARS Commissaire Senior	Vitor Sequeira
CARS Commissaire	Malcom Swann

2.5 Comité Organisateur

Poste	Nom
Coordonnateur de l'événement	Danny Hudon info@rallyebdc.com
Directeur de course	Marc Dimock info@rallyebdc.com
Conseiller technique	Jean-François Guité
Conseiller technique	Donald LeBlanc
Radio-Net	Anne Piley
Régistraire	Lisa Cleary
Responsables de la compilation	Rally Scoring et Yannick Cloutier
Responsables de la sécurité et plan de sécurité	Maxime Bujold, Stéphane Roussel et Jonathan Henry
Inspection technique et aire de service	Sébastien Landry
Responsable des routes	Françis Leblanc
Commandites	Marc Dimock et Éric Cormier
Responsable des bénévoles et contrôleurs	Caroline Moreau
Responsable des médias	Éric Guité
Responsable des articles promotionnels	Louise Poirier

3 – Emplacement

3.1 Quartier Général et aire de service

Parc industriel de New Richmond
190, rue Armand-Lelièvre
New Richmond (Québec) Canada
G0C 2B0

3.2 Fin de l'événement, parc fermé et podium (post-rallye)

Parc industriel de New Richmond
190, rue Armand-Lelièvre
New Richmond (Québec) Canada
G0C 2B0

4 – Programmation de l'événement

Note : La traditionnelle présentation des officiels et la réunion des compétiteurs n'aura pas lieu. Les compétiteurs recevront les directives particulières de l'organisation par courriel.

La réunion des équipes novices aura lieu de façon virtuelle (Zoom) mardi 29 juin à 19h.

4.1 Horaire pré-rallye

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Vendredi 7 mai 2021	8h00	Publication du règlement particulier et ouverture de la période d'inscription hâtive	www.rallyebdc.com
Vendredi 11 juin 2021	19h00	Fin de la période d'inscription hâtive et début de la période d'inscription régulière	www.rallyebdc.com
	20h00	Publication de l'ordre de départ provisoire	www.rallyebdc.com
Mardi 29 juin 2021	19h00	Réunion des équipages Novice	Virtuelle Zoom
Mercredi 30 juin 2021	19h30	Réunion des bénévoles	Virtuelle Zoom
Jeudi 1er juillet 2021	12h00 à 20h00	Ouverture de l'aire de service et installation des équipes de service	Aire de service et Quartier Général
	18h00 À 21h00	Période d'inscriptions des équipes à l'événement Remise des documents, bracelets et des « tracking device » pour les reconnaissances (Voir procédure section 5.7)	Salle de spectacle de New Richmond

4.1 Horaire pré-rallye (suite)

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Vendredi 2 juillet 2021	4h29	Lever du soleil	New Richmond
	6h30	Ouverture du Quartier Général	Quartier Général
	7h30 À 16h00	Reconnaissance du parcours	Forêt gaspésienne
	8h00	Fermeture du Quartier Général	Quartier Général
Vendredi 2 juillet 2021	16h00	Réunion des commissaires #1	Quartier Général
	18h00 À 19h30	Shakedown	Emplacement à déterminer
	18h00	Ouverture du Quartier Général	Quartier Général
		Publication de l'ordre de départ provisoire	Tableau virtuel www.rallyebdc.com
Vendredi 2 juillet 2021	19h00 À 21h30	Inspection techique des véhicules de course (CARS) (Procédure section 9.2 et horaire à venir) Suivi du parc fermé	Aire de service
	20h27	Coucher du soleil	New Richmond
	21h00	Tirage de l'ordre de départ pour les facteurs de vitesse 85+ (Pilote)	Quartier Général
	21h30	Réunion des commissaires #2	Quartier Général
	22h00	Fermeture du Quartier Général	Quartier Général

4.2 Horaire du Rallye

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
Samedi 3 juillet 2021	4h29	Lever du soleil	New Richmond
	6h00	Ouverture du Quartier Général	Quartier Général
	7h00	Affichage de l'ordre de départ officiel	Tableau virtuel www.rallyebdc.com
	8h25	Ouverture du Parc Fermé (Voir procédure section 10.7)	Aire de service

4.2 Horaire du Rallye (Suite)

Jour et date	Heure	Activité	Emplacement
	8h30	Départ de l'étape « A »	Aire de service
	11h00	Fin de l'étape « A » et service #1	Aire de service
	12h00	Réunion des commissaires #3	Quartier Général
	12h00	Début de l'étape « B »	Aire de service
	14h30	Service #2	Aire de service
	17h00	Fin de l'étape « B » et service #3 Fin des championnats CREC et RSQ	Aire de service
	17h30	Réunion des commissaires #4	Quartier Général
	18h00	Départ de l'étape « C »	Aire de service
	20h15	Fin de l'étape « C » et fin du rallye Parc fermé	Aire de service
	20h27	Coucher du soleil	New Richmond
	21h30	Réunion des commissaires #5	Quartier Général
	22h00	Affichage des résultats finaux et podium	Quartier Général
	23h00	Fermeture du Quartier Général	Quartier Général

****** L'horaire du déroulement des étapes du rallye du 3 juillet est approximatif et celle de la première auto. L'horaire complète et précise vous sera transmis le plus rapidement possible******

5 – Inscriptions

5.1 Date d'inscription

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la fermeture de la période d'inscription le vendredi 2 juillet 2021 à 7h00.

Nous accepterons un maximum de 50 voitures. S'il y a plus de 50 inscriptions, une liste d'attente sera faite en ordre de réception des inscriptions et du paiement.

La période des inscriptions hâtives sera du 7 mai 2021 8h00 au 11 juin 2021 à 19h00.

La période des inscriptions régulières sera du 11 juin 2021 19h00 au 2 juillet 2021 à 7h00.

5.2 Procédure d'inscription

Le formulaire d'inscription est disponible au www.rallyebdc.com

Pour qu'une inscription soit acceptée et que l'équipage soit affiché sur la liste de départ provisoire, le formulaire d'inscription devra être complètement rempli et les frais devront être totalement acquittés par carte de crédit (PayPal), virement interac ou par chèque.

5.3 Coût de l'inscription

Catégorie	Inscription hâtive Avant 11 juin 2021 19h00	Inscription régulière Après 11 juin 2021 19h00
CRC seulement	1200$	1300$
CRC + Régional RSQ / CREC	1250$	1350$
RSQ / CREC (régional Étape A et B)	750$	825$

**** Les coûts d'inscription sont en dollars canadiens**

Ces montants incluent tous les frais organisationnels cachés tels que :

- Les documents nécessaires à la préparation du rallye;
- La participation au Shakedown;
- Les frais d'équipement de chronométrage et de repérage « tracking »;
- Une prime d'assurance (voir section 6.1 plus bas).

5.4 Procédure de paiement

Le paiement des frais d'inscription peut être fait par une des 3 façons suivantes :

- Carte de crédit via PayPal **(Des frais de 3% seront ajoutés pour l'utilisation de PayPal);**
- Virement Interac à info@rallyebdc.com;
- Chèque transmis à l'adresse du Club de rallye de la Baie (voir section 2.1).

5.5 Remboursement

Une inscription complète peut être retirée :

- Sans pénalité, jusqu'à 48 heures avant le début de l'inscription au quartier général soit le 29 juin 2021 à 17h00.
- Avec une pénalité de 25% des frais d'inscription, moins de 48 heures avant le début de l'inscription.
- Pas de remboursement après le 1er juillet 2021 à 17h00.

5.6 Documents à vérifier (Électroniquement)

Les informations contenues dans le formulaire d'inscription des équipes seront vérifiées et les documents suivants seront examinés de façon électronique par notre registraire. Les documents suivants doivent accompagner le formulaire d'inscription par courriel au info@rallyebdc.com

- Autorisation de l'ASN respectif pour les compétiteurs ayant une licence internationale;
- Auto-déclaration de CARS sera nécessaire pour l'inscription de l'événement et l'inspection technique;
- Les pilotes et copilotes doivent également signer la renonciation au formulaire d'inscription CARS et, en outre, tous les concurrents et membres de l'équipe de service doivent signer la renonciation générale CARS et la renonciation CARS Covid 19.

5.7 Horaire et emplacement (sur place)

L'inscription sur place des équipages aura lieu le 1er juillet 2021 entre 18h00 et 21h00 selon le concept de service à l'auto. Les compétiteurs devront se présenter au lieu indiqué ci bas pour recevoir les documents sans quitter leur voiture.

Emplacement

Salle de spectacle régional Desjardins (Derrière l'hôtel de ville)
99 Place Suzanne-Guité
New Richmond, Qc
G0C 2B0

5.8 Documents fournis

Pendant l'inscription et la vérification administrative, les documents suivants seront remis :

- Cahier de route et de reconnaissance;
- Toutes les cartes de temps pour la durée du rallye;
- Un bracelet pour chaque membre de l'équipe de service (permet d'accéder à l'aire de service);
- Instruction pour la vérification de l'odomètre;
- Autocollants panneaux de portes, pare-brise (vendu par CARS au besoin);
- Autocollants de numéros de compétition;
- Autocollants de commanditaires avec les instructions;
- Cahier de service avec les routes, carte, itinéraires et distance entre chaque service;
- Deux autocollants « Service » seront remis à chaque équipage pour mettre sur deux (2) véhicules au choix pour accéder à l'aire de service (excluant les remorques et voiture de rallye);

5.9 Inscription des équipes de service

Chaque membre d'une équipe de service devra porter un couvre-visage et le bracelet fourni par l'organisation. Afin de mieux contrôler la circulation dans l'aire de service, chaque voiture de compétition sera autorisée à avoir un maximum de quatre (4) membres d'équipe excluant le pilote et le co-pilote. Cette mesure a pour but de restreindre le nombre de personnes sur le site en lien avec la COVID-19. Lors de votre inscription en ligne, vous devez nous fournir les noms des 4 personnes de votre équipe de services. Des changements sont possible jusqu'à la fermeture des inscriptions.

Les déplacements aux autres espaces de service sont interdits. Les équipes qui partagent des mécaniciens sont autorisées à le faire, toutefois ils devront indiquer dans le formulaire d'inscription avec qu'elle équipe il partage les mécaniciens.

Un maximum de deux (2) véhicules par équipage sera autorisé à circuler sur le site excluant la voiture de rallye. Vous devez fournir la grandeur nécessaire de votre aire de service.

6 – Assurance

6.1 Assurance de responsabilité

Les participants à l'événement sont couverts par une assurance responsabilité civile, dommages corporels et matériels aux tiers jusqu'à 5 000 000$ CDN.

6.2 Assurance maladie

Les équipes (pilote, co-pilote et équipe de service) provenant de l'extérieur du Québec doivent s'assurer qu'elles ont une couverture d'assurance-maladie personnelle fournissant une couverture des soins médicaux de base.

6.3 Période de couverture

La couverture d'assurance de l'événement couvre seulement les équipes durant les épreuves spéciales. La responsabilité civile et dommage en dehors des étapes relèvent de la police d'assurance automobile de chaque concurrent. La couverture d'assurance de l'événement prend fin à la clôture du rallye ou en cas de retrait de l'équipe.

7 – Publicité et identification des voitures

7.1 Obligations et restrictions

Les voitures doivent afficher les numéros, les bannières de pare-brise et de portières tels que spécifié en annexe 3 et en place lors de l'inspection technique.

7.2 Publicité supplémentaire

Il est obligatoire pour tous les compétiteurs d'afficher clairement et de façon optimale tous les autocollants fournis par CARS ainsi que les commanditaires de l'événement. Ils devront être apposés aux endroits identifiés par l'organisation.

7.3 Numéros de compétition

Les numéros autocollants fournis par l'organisation devront être apposés sur les portes avant, sur la partie supérieure du pare-brise avant ainsi que sur les fenêtres de côté arrière.

Les numéros doivent être maintenus sur la voiture pour toute la durée de la compétition et doivent être propres et visibles au début de chaque étape du rallye.

8 – Reconnaissance

8.1 Date

La reconnaissance du parcours est facultative pour les concurrents, mais elle est fortement recommandée. La reconnaissance sera faite conformément au règlement de CARS.

La reconnaissance aura lieu le 2 juillet 2021 entre 7h30 et 16h00. Une équipe observée sur les étapes en dehors de cette période sera signalée aux commissaires sportifs pour sanction.

8.2 Inscription

Tous les concurrents souhaitant participer à la reconnaissance doivent s'inscrire au quartier général en respectant l'heure indiquée à la section 4.1. Ils recevront ensuite les documents et objets suivants :

- Livre de route;
- Un horaire des reconnaissances.

Le numéro autocollant à apposer sur le côté supérieur droit (co-pilote) du pare-brise et doit être visible tout au long de la reconnaissance.

8.3 Système de repérage (EZTrack) obligatoire

Dans le but de réduire le nombre de bénévoles durant la reconnaissance, le système EZTrack sera fourni pour chaque véhicule y prenant part afin de contrôler les heures, le nombre de passages, la direction circulée, etc. Chaque équipe recevra, lors de son inscription au quartier général, leur unité EZTrack qu'elle devra placer sur le tableau de bord du véhicule de reconnaissance. Celui-ci devra être rapporté lors de l'inspection technique afin de la placer de façon sécuritaire dans le véhicule de compétition.

8.4 Directives particulières

Les instructions pour le déroulement des reconnaissances seront envoyées par courriel aux compétiteurs. Durant les reconnaissances, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leur voiture de rallye. Les équipes seront autorisées à parcourir un maximum de 2 fois chaque épreuve pendant les reconnaissances. Il est interdit aux équipes de conduire en sens opposé de celui de l'épreuve, sauf sur exception émise par l'organisation. Si une épreuve est courue plus d'une fois durant le rallye, elle sera en 2 passages seulement pendant les reconnaissances. Pour des raisons de sécurité, il est important de suivre l'horaire établi par l'organisation.

Les compétiteurs doivent prendre en considération que durant les reconnaissances, les routes de rallye seront ouvertes aux usagers de la route et surtout aux camions forestiers. Il est impératif de respecter la sécurité et les droits de tous les usagers.

8.5 Contrôle d'observation

L'organisation se réserve le droit de tenir des contrôles d'observation durant les reconnaissances afin de vérifier la conformité aux règles qui s'y appliquent.

La vitesse maximale est de 60 km/h sur les routes de rallye durant les reconnaissances ou la vitesse autorisée lorsqu'un panneau l'indique. La vitesse maximale durant les transports est celle indiquée sur les panneaux de route.

S'il y a des infractions, les pénalités seront calculées selon le RNR 13.6.12.

9 – Inspection technique

9.1 Éléments requis pour y accéder

- Livre de bord du véhicule (Logbook);
- Le formulaire technique de déclaration sur l'honneur
- L'unité « EZTrack » remise lors des reconnaissances;
- Tous les éléments d'identification du véhicule exigés (ex : numéros, publicité, etc.) doivent être apposés selon les indications en annexe 3;
- Tous les équipements de sécurité (les combinaisons de course, les casques, les dispositifs de protection de la tête et du cou (Hans));
- Le véhicule de compétition ainsi que ses éléments de sécurité doivent être conforme aux règles des sections 11 et 12 du RSN et RNR de CARS disponible au : https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS-2021-French-1.pdf.

9.2 Horaire et emplacement

Voir section 4.2 pour l'horaire

En lien avec la COVID-19, l'inspection technique des véhicules cette année sera un peu différente. Elle aura lieu directement à l'espace de service de chacun des équipages. Ce sont les inspecteurs qui se déplaceront entre les équipes. L'horaire et la procédure exacte vous seront transmis ultérieurement.

Suite à l'inspection du véhicule, l'espace de service du véhicule devient un parc fermé et il est donc interdit de travailler sur la voiture après l'inspection. Il sera seulement permis d'avoir accès à la voiture à partir de 8h25 samedi le 3 juillet 2021 selon la procédure section 10.7. Il est rappelé aux concurrents que le règlement NRR 15.8 régit à la fois le contrôle technique post Parc Fermé et la fin du rallye Parc Fermé.

9.3 Livre de bord (Logbook)

Durant l'inspection technique, le cahier de bord sera signé pour confirmer une inspection réussie. Le cahier de bord sera remis à l'équipage qui devra le conserver dans le véhicule durant tout le rallye. Si l'inspecteur en chef le demande durant le rallye au parc fermé final ou en cas d'abandon, il devra lui être remis.

10 – Autres procédures

Le RSN et RNR de CARS sont disponibles au : https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS-2021-French-1.pdf.

10.1 Unités de mesure

Toutes les distances sont en kilomètres. Un trajet mesuré permettant d'ajuster l'odomètre sera inclus avec le cahier de route.

10.2 Heure officielle

L'heure officielle du Rallye Baie-des-Chaleurs sera celle affichée au quartier général.

10.3 Procédure de pointage (contrôle)

Voir section 15.4 du RSN et RNR de CARS.

10.4 Procédure de chronométrage

Section 15.5 du RSN et RNR de CARS.

Le système de chronométrage utilisé sera celui d'EZTrack. L'utilisation de ce système permettra à l'équipe de compilation d'afficher les résultats en quasi temps réel.

L'utilisation des équipements de RSO sera utilisée lors des épreuves spéciales pour permettre l'utilisation des commodités de départ et fin.

Le système de chronométrage RSO sera là aussi en relève en cas de panne du système EZTrack et pour la correction d'erreurs au besoin.

Aucune demande de correction de temps ne sera acceptée s'il y a une différence de 1 seconde et moins entre les 2 systèmes de chronométrage.

10.5 Modalité de départ

Un compétiteur devrait partir à chaque minute. Les 5 premiers pilotes (ou le nombre équivalent de conducteurs dont le facteur de vitesse est supérieur à 85) disposeront d'une minute supplémentaire.

Les organisateurs peuvent en attribuer une minute supplémentaire à un pilote qui ne dispose pas d'un facteur de vitesse CARS (exemple un pilote international). Ils pourront éventuellement demander à ces pilotes de fournir les résultats d'un ou plusieurs rallyes précédents.

Procédures de départ d'une spéciale

Un système de lumières avec compte à rebours séquentiel sera affiché pendant la procédure de départ de la spéciale:

- Un voyant rouge se met en marche 10 secondes avant l'heure de départ de la voiture;
- Cinq segments d'un feu jaune s'allument 5 secondes avant l'heure de départ de la voiture;
- Un segment de la lumière jaune disparait chaque seconde au cours des 4 dernières seconde avant l'heure de départ de la voiture;
- Le voyant rouge éteint et une lumière verte s'allume lorsque le dernier segment de la lumière orange disparait indiquant «GO».

10.6 Carte de temps

Toutes les cartes de temps seront remises aux compétiteurs lors de l'inscription. Les compétiteurs devront avoir la bonne carte de temps à chaque étape.

10.7 Parc Fermé et Procédure de fin

L'ouverture du parc fermé pré-rallye se fera 5 minutes avant votre heure de départ de l'étape A.

Après l'entrée au dernier contrôle horaire majeur, les véhicules doivent entrer à leur place de service, celle-ci devient le Parc Fermé post-rallye. Chaque équipe doit désigner un membre qui devra rester auprès du véhicule dans le cas où une inspection technique serait demandée.

Le Parc fermé du championnat CRC sera tenu à l'aire de service à la fin du rallye.

Le Parc fermé des championnats CREC et RSQ sera tenu à l'aire de service à la fin de l'étape « B » pour les concurrents qui participent uniquement à la partie régionale du rallye.

Les voitures de course doivent demeurer dans le Parc Fermé jusqu'à la fin de celui-ci annoncé par un commissaire.

10.8 Procédure de re-départ après abandon

Une équipe ayant abandonné le rallye peut demander un re-départ en suivant la procédure décrite dans le RNR de CARS à la section 15.15.

10.9 Chicanes

Il sera possible que des chicanes soient installées pour limiter la vitesse maximum pendant les spéciales. Les chicanes seront disposées selon le RNR 13.5 de CARS. Les pénalités en cas de contact avec des éléments d'une chicane seront définies par le RNR 17.2 de CARS.

10.10 Bâche de plastique

Tous les équipages doivent avoir une bâche de plastique sous la voiture de course durant les services.

10.11 Ravitaillement

Tous les véhicules de compétition devront se présenter à l'inspection technique avec le plein d'essence pour la première partie du rallye.

Le ravitaillement en essence des voitures se fera uniquement dans la zone de ravitaillement spécifique. Cette zone sera annexée à l'aire de service, mais ne sera pas considérée comme une zone de service. Aucun ravitaillement ne sera permis dans l'aire de service, tous les ravitaillements devront se faire dans la zone de ravitaillement.

Le cahier de service fournira des indications permettant de planifier la gestion de l'essence. La distance entre chaque plein n'excèdera pas 120 km.

Le temps pour le ravitaillement sera inclus dans les temps de transport.

10.12 Unité de repérage « EZTrack » (retour)

Chaque équipe recevra une unité de repérage « EZTrack » lors de son inscription et devra nous être retournée lors du retrait de l'équipage de l'événement ou au Parc fermé à la fin du rallye. Le coût de remplacement s'il n'est pas retourné est de 400 $.

10.13 Service de lavage

Un service de lavage pour les voitures sera offert par Lavage Nomadex dans l'aire de service, la contribution sera volontaire et l'argent reçu sera remis à un organisme communautaire de New Richmond.

11 - SHAKEDOWN

Un tracé d'environ 3 km sera mis à la disposition des équipages désirant faire des essais. Seul les **pilotes** et les **co-pilotes** pourront participer aux essais cette année due à la COVID-19. Il n'y aura pas de limite du nombre de passages que chaque équipe pourra effectuer, pourvu qu'ils soient faits dans le temps alloué.

Le shakedown aura lieu le vendredi 2 juillet 2021 entre 18h00 et 19h30.

L'emplacement vous sera divulgué lors de l'inscription et la route sera incluse dans la reconnaissance.

12 – Podiums et trophées

12.1 Podiums

La présentation des podiums se fera à la fin du rallye dans un espace adjacent à l'aire de service. Un podium du type « olympique » sera monté pour présenter les positions 1, 2, et 3 de chaque catégorie admissible à un podium. Cette nouvelle façon de faire a pour but d'accélérer la présentation des podiums.

12.2 Trophées

Une bourse spéciale « Richard Robertson » sera remise à l'équipage ayant démontré le meilleur esprit sportif durant le rallye.

Liste des trophées et podiums :

- CRC 3 premières place classement général
- CRC 3 premières place 2 roues motrices
- RSQ 3 premières place classement général
- RSQ 3 premières place 2 roues motrices

13 – Remboursement en cas d'annulation de l'événement (COVID-19)

Si pour des raisons hors de notre contrôle, nous devons annuler l'édition 2021 en raison de la COVID-19, tous les équipages inscrits lors de l'annonce seront avertis dans les plus brefs délais.

Tous les frais d'inscriptions reçues par le Rallye Baie-des-Chaleurs de la part des compétiteurs seront entièrement remboursés. Toutefois, l'organisation du Rallye Baie-des-Chaleurs se dégage de tous autre frais qui pourrait avoir été engagé lors de la préparation d'une équipe pour venir participer à notre événement.

Annexe 1 - Hébergement régional

Nom	Ville	KM du QG	Téléphone	Site Web
Hôtel Le Francis	New Richmond	+/- 3km	418-392-4485	Hotelfrancis.qc.ca
Restaurant/Motel Le Fin Gourmet	New Richmond	+/- 3km	418-392-4704	
Station Touristique Pin Rouge	New Richmond	+/- 15km	418-392-5134	Pinrouge.com
Auberge du Marchand	Maria	+/- 20km	888-959-3766	Aubergedumarchand.com
Motel Carleton	Carleton-Sur-Mer	+/- 25km	418-364-3288	Motelcarleton.com
Motel Leblanc	Carleton-Sur-Mer	+/- 25km	418-364-7370	
Hostellerie Baie-Bleue	Carleton-sur-Mer	+/- 35km	418-364-3355	Baiebleue.com
Manoir Belle Plage	Carleton-Sur-Mer	+/- 35km	418-364-3388	Manoirbelleplage.com
Motel L'Abri	Carleton-sur-Mer	+/- 35km	418-364-7001	Motellabri.com
Motel La Tradition	Carleton-sur-Mer	+/-40km	418-364-3376	Motellatradition.ca
Motel Grand Pré	Bonaventure	+/- 30km	418-534-2053	Motelgrandpre.com
Riôtel Bonaventure	Bonaventure	+/- 30km	418-534-3336	Riotel.com
Camping de la Pointe-Taylor	New Richmond	+/- 3km	418-392-5134	Pinrouge.com
Camping New Richmond	New Richmond	+/- 8km	418-392-6060	Campingnewrichmond.com
Camping Carleton	Carleton-sur-Mer	+/- 30km	418-364-3992	

ANNEXE 2 – Emplacement des numéros de compétition et autres publicités fournies par l'organisation

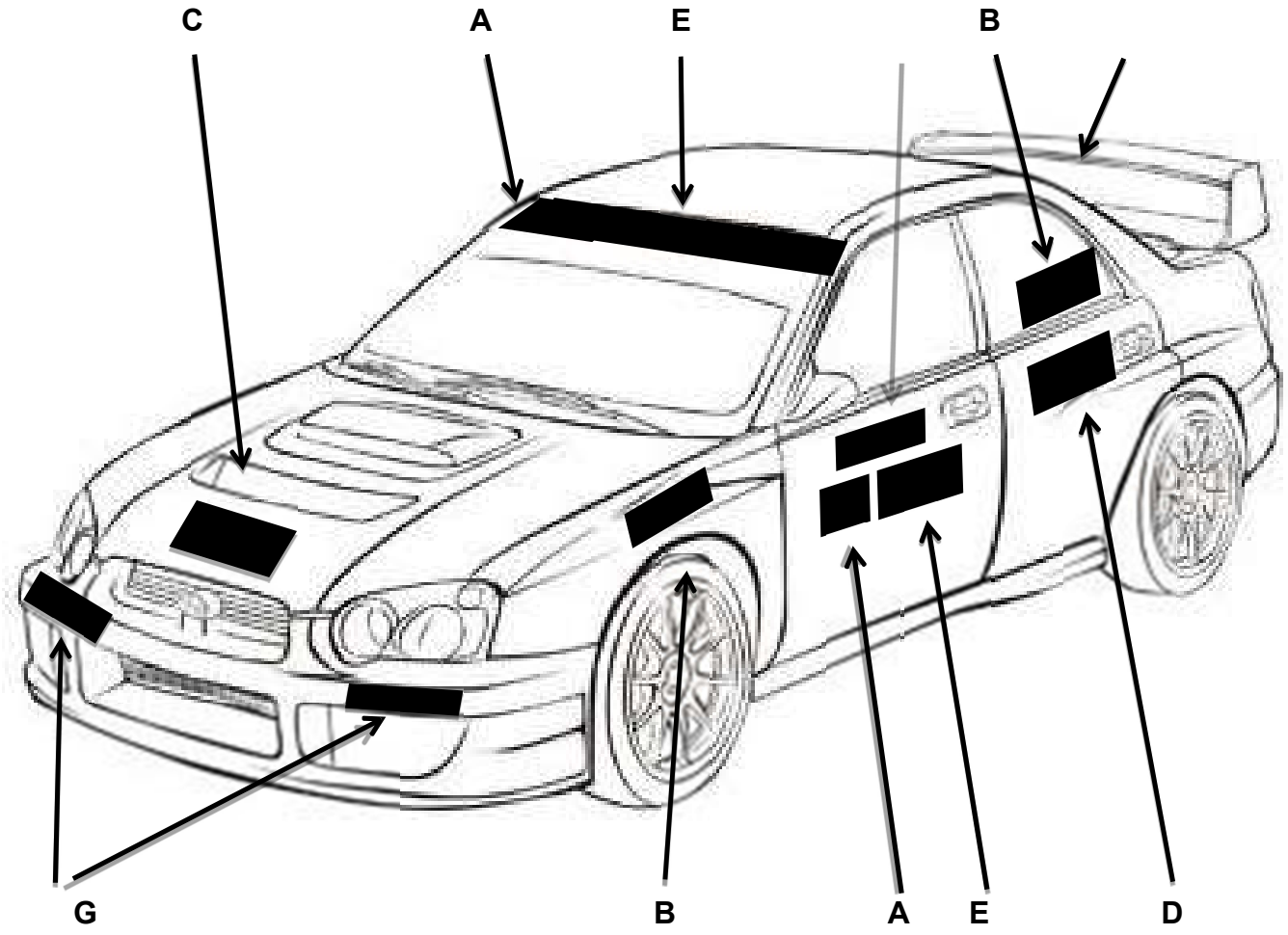

A) Numéro de compétition (Porte avant des 2 côtés, les vitres arrière des 2 côtés et un pare-brise côté droite) - Requis sur tous les véhicules de compétition;

B) Nom et drapeau de la nationalité (fenêtre arrière des 2 cotés) - Requis sur tous les véhicules de compétition;

C) Logo du Rallye Baie-des-Chaleurs - Requis sur tous les véhicules de compétition;

D) Publicité supplémentaire de l'organisation (sur les 2 côtés de l'auto) - Requis sur tous les véhicules de compétition;

E) Panneau d'identification CARS (porte avant des 2 côtés) ou les ailes avant - Requis sur tous les véhicules de compétition;

F) Identification du Championnat CARS (haut du pare-brise) ou les ailes avant - Requis sur tous les véhicules de compétition;

G) Logo des commanditaires du Rallye Baie-des-Chaleurs (un de chaque côté avant et arrière) - Requis sur tous les véhicules de compétition.

Annexe 3

Rallye Baie-des-Chaleurs 1er au 3 juillet 2021

Plan de sécurité « COVID-19 »

Version 06-05-2021

1- Inscription des équipages et remise de documents (1er juillet 2021 18h00 à 21h00)

L'inscription des équipages se fera selon les mesures suivantes :

- La remise des documents se fera sur le concept de service à l'auto. Les compétiteurs se présenteront à l'endroit prévu, un bénévole remettra les documents directement dans l'auto.
- Le port du couvre-visage est requis pour le bénévole et pour la personne dans la voiture qui recevra les documents.
- Le lavage de main devra être fait régulièrement par le bénévole.
- Les documents à signer par les compétiteurs et les membres de l'équipe de service tels que les renonciations vont être remplis en ligne.
- Aucune réunion des pilotes avant reconnaissance et avant course n'aura lieu, les instructions seront remisse par courriel.
- La réunion des compétiteurs novice aura lieu virtuellement par Zoom.
- La réunion des bénévoles aura lieu virtuellement par Zoom

2- Aire de service

Afin de limiter le risque de propagation du virus, les mesures suivantes devront être respectées dans l'aire de service.

- Chaque équipage (voiture) aura le droit d'avoir un maximum de 4 membres d'équipes excluant le pilote et le co-pilote. Ceux-ci seront identifiés par un bracelet de couleurs et devront signer un formulaire de renonciation COVID fourni par C.A.R.S qui mentionne qu'ils devront respecter les mesures expliqués dans ce document en plus de celles en vigueurs émise par les gouvernements.
- Les membres d'équipes devront respecter la distanciation de 2 mètres dans la mesure du possible.
- Les mécaniciens ne pourront pas aller aider une autre équipe.
- L'aire de service sera accessible aux médias autorisés et certains bénévoles. Les spectateurs n'y seront pas admis.
- Le port du couvre-visage sera obligatoire en tout temps dans l'aire de service.

- Des stations de désinfectant pour les mains seront installées à plusieurs endroits sur le site. Le lavage des mains devra être fait régulièrement.

3- Quartier général

- Les installations du quartier général seront à l'extérieur sous une tente avec les côtés ouverts pour favoriser la circulation de l'air.
- Il n'y aura pas de tableau officiel physiquement installé. Le tableau officiel sera virtuel disponible au www.rallyebdc.com
- Des stations de désinfectant pour les mains seront installées à plusieurs endroits sur le site.
- Le couvre-visage devra être porté en tout temps sur le site.
- Le radio-net et la compilation seront à l'intérieur, seules les personnes absolument nécessaires y auront accès, le couvre-visage devra être portée pour se déplacer à l'intérieur ou s'il y a plus d'une personne dans la pièce. Une station de désinfectant pour les mains sera installée à l'entrée.

4 – Inspection technique

Pour limiter le déplacement des véhicules et des personnes, l'inspection technique se déroulera comme suit :

- Les inspections techniques se feront directement aux emplacements des équipes dans l'aire de service.
- Ce sont les inspecteurs qui se déplaceront entre les équipes dans l'aire de service.
- Les inspecteurs devront porter le couvre-visage et se laver les mains entre chaque inspection.
- Les membres d'équipes devront porter le couvre-visage lors du passage de l'inspecteur.
- Les équipes doivent désinfecter l'habitacle du véhicule et les équipements de sécurité avant et après le passage de l'inspecteur.

5 – Contrôle et bénévoles

- Le couvre-visage devra être porté par les bénévoles dans les zones de contrôle.

6- Dans les véhicules

- Le port du couvre-visage ou du balaclava couvrant le nez et la bouche devra être porté en tout temps par le pilote et le co-pilote à bord de la voiture lors de la reconnaissance ou de la course à moins que les équipiers habitent à la même adresse.
- Le lavage de mains devra être fait régulièrement.

7 – Procédure pour échange de temps aux contrôles horaires

Pour minimiser les risques nous avons établi une procédure simple mais différente de ce que vous êtes habitué.

- Tous les cartons de temps seront remis aux équipages lors de l'inscription, cette façon de faire est misse en place pour réduire l'échange de matériels entre les personnes.
- Pour l'échange de temps au début et fin d'une spéciale, le contrôleur indiquera le temps à inscrire sur le carton de temps à l'aide d'un tableau blanc, le co-pilote devra lui-même inscrire le temps indiqué par le contrôleur sur son carton de temps au bon endroit. Le contrôleur indiquera le même temps sur un registre et prendra une photo du carton pour validation si nécessaire.
- Lors du retour au contrôle d'entrée au service, le co-pilote devra déposer son carton dans une boîte identifiée à cet effet au contrôle.

8 – Spectateurs

- La fête familiale du vendredi après-midi n'aura pas lieu
- Le départ protocolaire du vendredi soir n'aura pas lieu
- Aucun site spectateurs ne sera aménagé
- L'accès à l'aire de service et au quartier général par les spectateurs ne sera pas permis
- La cérémonie des podiums se déroulera sans spectateurs. Seuls les membres des équipes ayant remporté un podium aura le droit d'y accéder.

9 - Shakedown

Seul le pilote et le co-pilote pourront participer au shakedown, aucun tour média, pour les membres d'équipe, des amis ou famille ne sera pas permis. Aucun spectateurs ne sera admis lors du Shakedown.

*****Les mesures dans ce document sont sujettes à changement et il est possible que d'autres mesures y soient ajoutées. Assurez-vous d'avoir la dernière version disponible*****